



PREFECTURE DE POLICE

LABORATOIRE CENTRAL

Département des mesures physiques

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

*établi conformément à l'article 3 et annexe 2 de l'arrêté de réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
du ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales
du 21 novembre 2002 (J.O. du 31 décembre 2002) modifié*

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCÈS-VERBAL N° 289/06

et annexes de 8 pages

MATÉRIAU présenté par : GERRIETS SARL
RUE DU POURQUOI PAS - BP 44
68600 VOLGELSHEIM

MARQUE COMMERCIALE : MOLLETON DE SCÈNE R55

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100 % coton ignifugé.
Armure croisée.
Épaisseur voisine de 1 millimètre.
Masse au mètre carré : 300 grammes environ
Coloris noir, aspect molleton.

RAPPORT D'ESSAI N° 289/06 du 4 septembre 2006

NATURE DES ESSAIS : ESSAIS AU BRÛLEUR ELECTRIQUE - VIEILLISSEMENT EN CHAMBRE ET
LAVAGE PERCHLOROÉTHYLÈNE

CLASSEMENT

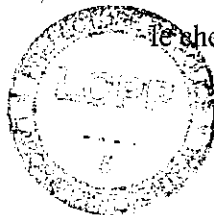
M1

DURABILITÉ du classement (Annexe 22) : Non limitée (tissu non lavable mais nettoyable à sec)

Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 10 janvier 1978. Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le ministère chargé de l'industrie, et notamment par la marque NF Réaction au feu.

Le responsable de l'essai

Jean-Claude LABARTHE



Paris, le 4 septembre 2006

Pour le directeur,

le chef du département des mesures physiques

Jean-Paul RICETTI

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé

LCPP

39 bis, rue de Dantzig - 75015 PARIS - Tél : 01 55 76 20 00 - Fax : 01 55 76 27 05

Mél : Prefpol.DI.C@interieur.gouv.fr